2007-03327/

Communiqués archivés de BAnQ

Bris des lamelles de verre – BAnQ maintient sa position

Montréal, le 6 juillet 2006 — Conformément à une entente convenue entre Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) et l'entrepreneur Pomerleau Inc., les experts retenus par les deux parties pour analyser le problème du bris des lamelles de verre du parement extérieur de la Grande Bibliothèque se sont réunis aujourd'hui pour échanger sur leurs conclusions respectives.

Transmises à BAnQ par Pomerleau Inc. le 22 juin dernier, il y a deux semaines, les conclusions de l'ingénieur américain Thomas Read ont été soigneusement étudiées par les experts retenus par l'institution. Après plusieurs heures de discussion en nos bureaux, il est devenu évident que les interprétations scientifiques des uns et des autres demeureraient divergentes. BAnQ reste convaincue de la justesse des observations et conclusions de ses experts, rendues publiques le 31 mai dernier. Ces conclusions sont fondées sur des tests concrets et non sur des analyses théoriques d'un analyste étranger au projet.

La direction de BAnQ tient à réitérer un fait fondamental et incontournable. Pour des raisons de sécurité, le devis remis à l'entrepreneur et à ses sous-traitants contenait une obligation expresse de conformité à la norme canadienne CAN/ONGC-12.1-M touchant le trempage du verre, et les tests réalisés sur un échantillon significatif des lamelles révèlent toujours que le trempage n'est pas conforme à cette norme, ce qui engage la responsabilité de l'entrepreneur.

Pomerleau Inc. a par ailleurs affirmé aujourd'hui, par voie de communiqué, que ses représentants avaient émis de « sérieuses réserves » au moment de garantir les lamelles contre les dangers de bris. Les responsables institutionnels du chantier de la Grande Bibliothèque n'ont pas trace de ces avis dans leurs dossiers. Il s'avère aujourd'hui, selon le document que nous transmet Pomerleau Inc., que ces réserves ont été exprimées a posteriori de la fabrication et du trempage des lamelles et qu'elles n'ont jamais été communiquées à la direction de l'institution.

Au-delà de ces divergences persistantes, les directions respectives de BAnQ et de Pomerleau Inc. maintiennent le dialogue qui a toujours marqué leurs rapports et s'entendent tout à fait sur l'objectif d'assurer la sécurité du public en explorant en commun des solutions permanentes. Les concepteurs architecturaux du projet seront évidemment interpellés et mis à contribution pour trouver et mettre en œuvre les corrections qui s'imposent.

© Gouvernement du Québec, 2007